

Faculté des arts et des sciences  
Département de sciences biologiques

<b>Sigle du cours et section</b>	BIO 2306	Trimestre A2021
<b>Titre du cours</b>	Floristique du Québec	
<b>Crédits</b>	3	
<b>Horaire</b>	<b>Théorie</b> : 9h00-11h00; <b>Laïus</b> 11h00-12h00; <b>Labo</b> 13h00-16h00 <b>Date</b> : jeudi, 2 septembre - 9 décembre <b>Salle</b> : Théorie et Laïus B-104 (Centre sur la biodiversité, IRBV) Labo : B-106	

<b>Professeur</b>	Étienne Léveillé-Bourret
<b>Local</b>	B-117 (Centre sur la biodiversité, IRBV)
<b>Courriel</b>	etienne.leveille-bourret@umontreal.ca
<b>Téléphone</b>	514-343-6154

Télécopieur

ÉVALUATION				
Examens	Pondération	Date	Durée	Salle
Intra	15%	18 octobre 2021	1h45	B-104
Quizzes + Rapports labo	10%	hebdomadaire	30min (quiz), + 2h15 (labo)	B-106
Travail de session *	35%	29 novembre 2021		
Final labo	20%	6 décembre 2021	2h45	B-106
Final	20%	13 décembre 2021	2h45	B-106

\* Le travail de session consiste en une collection de 50 spécimens d'herbier, qui peut se faire durant l'été ou en début d'automne. Pour en savoir plus, consulter le document "Travail: collection" sur la page StudiUM du cours. Les examens comportent des questions à développement court.

Politique sur la durée des examens :

Un temps de battement de 15 minutes est nécessaire entre examens.

L'examen intra comporte 20 questions à choix multiples ou à développement court. Les quizzes consistent en 20 planches d'herbier à identifier à la famille. Les rapports de laboratoire comportent deux espèces à identifier et une dissection florale à analyser. Le travail de session est une collection de 50 spécimens d'herbier scientifique. L'examen final de laboratoire comporte 20 questions, incluant des plantes à identifier à la famille, et des questions sur la morphologie des plantes. L'examen final comporte 30 questions à choix multiples ou à développement. En cas d'absence non justifiée à une évaluation, une note de zéro sera attribuée. Les collections remises en retard ne seront pas corrigées.

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## BUT DU COURS

Le but du cours est de vous familiariser avec la flore vasculaire du Québec et, en particulier, avec les familles les plus importantes, afin que vous soyez en mesure de les identifier. Il faut dès lors apprendre à manipuler les outils et les techniques utilisés en floristique : vocabulaire, clés, flores, méthodes de préservation des spécimens botaniques, etc. Par ailleurs, les concepts indispensables à la compréhension des flores et de leur évolution sont abordés : classification, biogéographie, régions floristiques, etc. L'évolution et la répartition actuelle de la flore québécoise sont étudiés. Enfin, la protection de la biodiversité est discutée.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes :

1. confection professionnelle d'un herbier
2. identification de 71 familles de plantes vasculaires du Québec et utilisation des clés d'identification
3. bases de la nomenclature des plantes
4. comment mener un relevé floristique de façon professionnelle
5. déterminants de la répartition des plantes en Amérique du Nord et au Québec
6. problématique de la conservation des espèces
7. loi sur les espèces vulnérables ou menacées du Québec

## SYLLABUS GÉNÉRAL

2 septembre	Théorie : Laïus : <b>Laboratoire :</b>	Introduction Qu'est-ce que la taxonomie et la floristique? Terminologie botanique – révision Lycophytes, fougères, conifères Utilisation d'une clé d'identification : <b>Apportez votre flore, on va dehors!</b>
9 septembre	Théorie : Laïus : <b>Laboratoire :</b>	Comment les plantes reçoivent leur nom? Formules florales Monocotyles vs dicotyles Dicotyles à étamines nombreuses <b>Lycophytes, fougères, conifères</b>
16 septembre	Théorie : Laïus : <b>Quiz + laboratoire :</b>	Inventaires et bases de données floristiques Dicotyles à pétales libres, ovaire supère <b>Dicotyles à étamines nombreuses</b>
23 septembre	Théorie : Laïus : <b>Quiz + laboratoire :</b>	Principes de phytogéographie Dicotyles à pétales libres, ovaire infère / hypanthium <b>Dicotyles à pétales libres, ovaire supère</b>
30 septembre	Théorie : Laïus : <b>Quiz + laboratoire :</b>	Biogéographie historique Dicotyles à périanthe réduit, ovaire supère <b>Dicotyles à pétales libres, ovaire infère / hypanthium</b>
7 octobre	Théorie : Laïus : <b>Quiz + laboratoire :</b>	Phylogéographie et quaternaire Dicotyles à chatons + Monocotyles à périanthe voyant <b>Dicotyles à périanthe réduit, ovaire supère</b>
<b>14 octobre</b>	<b>Examen intra</b> <b>Quiz + laboratoire :</b>	Dicotyles à chatons
18–24 octobre		Semaine d'activités libres
28 octobre	Théorie : Laïus : <b>Quiz + laboratoire :</b>	Biogéographie écologique et insulaire Monocotyles à périanthe réduit <b>Monocotyles à périanthe voyant</b>
4 novembre	Théorie : Laïus : <b>Quiz + laboratoire :</b>	Espèces et modes de spéciation: rôle de la géographie Dicotyles à pétales soudées, fleur actinomorphe <b>Monocotyles à périanthe réduit</b>

11 novembre	Théorie : Laïus :	Divisions floristiques du monde Dicotyles à pétales soudées, fleur zygomorphe
	<b>Quiz + laboratoire :</b>	<b>Dicotyles à pétales soudées, fleur actinomorphe</b>
18 novembre	Théorie : Laïus :	Floristique du Québec Asteraceae
	<b>Quiz + laboratoire :</b>	<b>Dicotyles à pétales soudées, fleur zygomorphe</b>
25 novembre	Théorie : Laïus :	Plantes rares (aspects biologiques et légaux) Révision des familles
	<b>Quiz + laboratoire :</b>	<b>Asteraceae</b>

<b>2 novembre</b>	Théorie :	Invasions biologiques
	<b>Examen final (labo)</b>	

<b>9 novembre</b>	<b>Examen final (théorie)</b>
	<b>Remise des collections</b>

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

### Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

### Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

## Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>